



NOMBRE D'EMPLOIS D'ADMINISTRATEUR :

Poste hors-cadre	=	1
Postes cadres	=	19
Directions d'école primaire, secondaire et de centre	=	17
Directions adjointes d'école primaire, secondaire et de centre	=	7
Projet pilote - poste mutualisé	=	1

NOTE :

Les classes d'emploi sont déterminées par deux règlements reliés à la Loi sur l'Instruction publique (RLRQ, c. I-13.3), qui régissent les conditions d'emploi du personnel d'encadrement des commissions scolaires.

Comité de parents
Comité consultatif EHDA
Comité consultatif du transport

Conseil des commissaires
ÉLUS

Directeur général

Comité exécutif
Comité de vérification
Comité de gouvernance et d'éthique
Comité des ressources humaines

Structure administrative Directions d'établissements 2019-2020

Résolution CC-136-18-19

